

BON D'INSCRIPTION - ACTIVITÉS 2018

Destination : Dates :

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

TEL : MAIL :

TEL professionnel : MAIL :

NOM et N° de la personne à contacter en cas d'urgence :

Avez-vous participé à des WE CAES, ? oui non

Lesquels et en quelle année ?

Un agent Inserm a la possibilité d'inscrire seulement un participant(te) extérieur(re) partageant sa chambre double.
 En cas de sélection, les participants extérieurs ne seront pas prioritaires.

Participant(s) au WE y compris l'agent Inserm.

NOM	Prénom	Date de naissance	Age	Lien de parenté

Souhaitez-vous une chambre individuelle ? oui non

(Le supplément est à votre charge)

Le CAES subventionne les voyages de raliement domicile / Point de départ / domicile.

Souhaitez-vous demander cette subvention ? oui non

Pour bénéficier de la subvention n'oubliez pas de conserver les billets de transports ou leurs factures d'achat, ainsi que vos factures d'hôtel (forfait de 30€ par nuit et par personne). Envoyez nous ces documents à votre retour.

Je m'engage à me conformer aux règles de vie et usages en vigueur dans cette formule de séjour et aux conditions de l'association ou de l'agence avec laquelle est organisé ce séjour.

Fait à

le

Signature

MODALITES D INSCRIPTION

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Merci de compléter et signer le formulaire d'inscription.
- Signer les conditions générales de vente (LC CGV) « Lu et approuvé » à envoyer avec le formulaire. Document disponible sur le site du CAES.
- De joindre un chèque d'acompte de 70 € **par personne inscrite**, à l'ordre du CAES Inserm.
- Envoyer votre fiche agent 2018 complète.

VOTRE INSCRIPTION A UNE ACTIVITE NE POURRA ETRE PRISE EN CONSIDERATION QUE SI VOTRE DOSSIER EST COMPLET ET NOUS PARVIENT A LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIER COMPLETS

* ARRHEES ET REGLEMENT :

Dès l'acceptation de votre dossier le chèque d'acompte sera mis à l'encaissement.

* ECHELONNEMENT :

Possibilité de paiement échelonné, en 10 mensualités. Les chèques sont à envoyer à réception de la facture.

ANNULATION :

Toute annulation doit nous parvenir par écrit avec les pièces justificatives.

LES CRITERES DE SELECTIONS :

1- JAMAIS PARTI

- Un dossier complet
- Le quotient familial

2- DEJA PARTI

- Un dossier complet
- Date du dernier départ avec le secteur Loisirs Culture.
- Le plus petit nombre de participation dans le secteur Loisirs Culture.
- Le quotient familial